



## Les traités d''économique'' aux XVIe et XVIIe siècles : une forme d'institutio nobilis

Maria Teresa Ricci

### ► To cite this version:

Maria Teresa Ricci. Les traités d''économique'' aux XVIe et XVIIe siècles : une forme d'institutio nobilis. Réforme, Humanisme, Renaissance, Association d'Études sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme, 2003, pp. 77-91. <hal-00946940>

**HAL Id: hal-00946940**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00946940>**

Submitted on 17 Feb 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les traités d'« économique » en Italie aux XVIe et XVIIe siècles : une forme d'institutio nobilis

In: Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance. N°56, 2003. pp. 77-91.

---

Citer ce document / Cite this document :

Ricci Maria Teresa. Les traités d'« économique » en Italie aux XVIe et XVIIe siècles : une forme d'institutio nobilis. In: Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance. N°56, 2003. pp. 77-91.

doi : 10.3406/rhren.2003.2551

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren\\_0181-6799\\_2003\\_num\\_56\\_1\\_2551](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhren_0181-6799_2003_num_56_1_2551)

---

## Les traités d'« économique » en Italie aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : une forme d'*institutio nobilis*

L'« économique » ou « art de gouverner la maison » se développe en Europe, et en particulier en Italie<sup>1</sup>, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, sur les bases de l'« économique » d'Aristote (384-322 av. J.-C.) et de Xénophon (430 env.-355 env. av. J.-C.), qui a donné, le premier, un tableau complet de l'économie domestique et agricole<sup>2</sup>.

Dans l'« économique », le concept d'« économie » est entendu dans le sens premier d'« administration de la maison » et non dans le sens d'une doctrine du marché. Le marché deviendra le point de repère de l'« économie politique » qui apparaît aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>. Pendant deux millénaires l'économie est restée une doctrine de la maison, même s'il y a eu toujours des marchés ainsi que des rapports avec le marché. Cela, évidemment, parce que la structure aristocratique et paysanne est restée inchangée.

L'« économique » se proposait d'embrasser l'ensemble des relations interhumaines dans la « maison ». Mais dans les sciences sociales

---

1. Nous ne citerons que quelques-uns des nombreux traités sur ce sujet. Nous signalons à ce propos le livre de D. Frigo, *Il padre di famiglia. Governo della casa e governo civile nella tradizione dell'« economica » tra Cinque e Seicento*, Bulzoni, 1985, qui cite beaucoup de ces traités ; et celui d'O. Brunner, *Vita nobiliare e cultura europea*, Il Mulino, Bologna, 1972 [orig. *Adeliges Landleben und Europäischer Geist*, Salzburg, Otto Müller Verlag, 1949]. Le propos de Brunner porte en particulier sur le traité d'économie agricole de Hohberg, la *Georgica curiosa* (1682), mais il retrace aussi l'histoire du développement de l'« économique ». Il cite beaucoup de textes du XVI<sup>e</sup> siècle, utilisés par Hohberg : des traités italiens, espagnols, anglais, français et surtout allemands.

2. C'est par les humanistes que Xénophon est découvert et connu en Europe. Frigo considère la traduction, par Piccolomini, de l'*Économique* de Xénophon comme le point de départ de la diffusion de l'« économique » en Italie au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

3. O. Brunner explique que « l'histoire des significations des termes *Wirtschaft* et *Ökonomie* montre un changement profond dans le sens des termes eux-mêmes, changement qui sur le plan temporel coïncide exactement avec le passage du monde nobiliaire à la société industrielle. C'est alors que naît la doctrine de l'économie politique, tandis que l'ancienne « économie » disparaît. La doctrine de l'économie politique a développé ses concepts fondamentaux sur l'analyse du marché. » (*Vita nobiliare e cultura europea*, op. cit., p. 277).

modernes l'idée de la « maison » en tant que totalité disparaît. La science économique moderne, qui fait une première apparition timide avec les doctrines mercantilistes dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ne concerne plus la maison et son économie, mais surtout le « commerce » et l'industrie, l'argent et le marché. Le mercantilisme, qui accompagne le processus d'établissement des monarchies, marque ainsi la crise de l'« économique », tout en coexistant pendant quelque temps avec elle.

Les traces de l'« économique » se perdront définitivement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle sera réduite à une simple matière d'almanachs populaires, où l'ancienne doctrine de la maison perd toute sa valeur<sup>4</sup>.

Le terme *Oikonomia* est composé de *nomos* (loi, règle) et d'*oikos* (maison). La maison n'est pas seulement l'ensemble des individus liés par des liens de parenté. Comme l'explique Aristote dans sa *Politique*, « les éléments premiers et les plus simples de la famille sont le maître et l'esclave, l'époux et l'épouse, le père et les enfants »<sup>5</sup>. Et il écrit encore : « Hésiode a dit avec raison dans son poème : "Ayez d'abord maison, femme et bœuf de labour" ; le bœuf, en effet, tient lieu d'esclave pour les pauvres »<sup>6</sup>.

Pour Aristote, l'*oikonomia* est la domination sur les biens animés et non animés, mais en général elle concerne plus les hommes que la possession des choses non animées. Chez Aristote, la « maison » et le « commerce » s'opposent. L'économie agricole est assimilée complètement à la maison<sup>7</sup>.

4. Pour montrer la distance de ces « traités » de l'ancienne mentalité de l'« économique », Daniela Frigo cite un *Almanach de l'économie domestique pour l'année 1873*, qui en abordant le sujet des appartements, pose au premier plan le problème de la « ventilation », décisive pour le choix du logement. Ensuite, il est question des fenêtres, des cheminées, de l'« enduit hydrofuge ». Il s'agit de préoccupations bien différentes de celles de l'« économique ». « Au lieu du "décor", de l'"honneur" et de l'"apparence" qui devaient, selon l'"économique", diriger le choix de l'édifice familial, nous nous trouvons en face de préoccupations surtout hygiéniques et sanitaires. » (D. Frigo, *Il padre di famiglia*, op. cit., p. 63).

5. Aristote, *Politique*, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, préface de Jean-Louis Labarrière, Gallimard, 1993, I, 3, p. 11.

6. Aristote, *Politique*, éd. cit., I, 2, p. 8. D'ailleurs, soit dit en passant, pour Aristote la seule différence qui existe entre le bœuf et l'esclave est que ce dernier a la parole et le bœuf non (Aristote, *Politique*, éd. cit., I, 2, p. 10).

7. Les positions aristotéliennes, selon Otto Brunner, ont été dépassées par la théologie morale de la scolastique, surtout par la scolastique tardive. » Nicole d'Oresme (mort en 1382) non seulement a traduit en français pour le roi Charles V l'*Éthique*, l'*Économique* et la *Politique* d'Aristote, en élaborant même un commentaire des deux dernières œuvres, mais il a écrit aussi un traité, *De mutatione monetarum*, qui lui a permis d'avoir le titre de « plus important économiste du XIV<sup>e</sup> siècle ». De toute façon, il a été le premier à consacrer une œuvre autonome à

Aristote avait déjà élaboré une doctrine sur « l'art de gagner » ou « chrématistique » qu'on pouvait accepter seulement lorsqu'il était utile à la maison, mais que l'éthique grecque a rejeté comme fin en soi. Dans les sociétés anciennes, en effet, la richesse n'est pas le but de la production.

Les anciens ne se sont jamais préoccupés de rechercher quelle était la forme de propriété foncière, etc. la plus productive ou la plus fertile en richesses. [...] La richesse n'apparaît pas comme le but de la production. La recherche porte toujours sur le mode de propriété le plus susceptible de former les meilleurs citoyens.<sup>8</sup>

Dans les sociétés précapitalistes, il n'y a pas d'impulsion à l'accumulation individuelle des richesses en vue du processus de production. Dans ces sociétés, le but des activités productives était en général la conservation et la reproduction du statut des individus dans une communauté, la reproduction de la communauté même.

L'idéal éthique et politique des Grecs, par exemple, condamne généralement l'accumulation de la richesse comme fin en soi. Les activités commerciales, qui, tout en jouissant d'un certain discrédit, étaient pourtant exercées, pouvaient représenter un danger pour la ville lorsqu'elles comportaient l'enrichissement des uns et l'appauvrissement des autres. D'ordinaire, la richesse des classes dominantes n'est pas investie dans des activités marchandes ou industrielles, elle est plutôt « dépensée », et souvent par simple ostentation. Aristote condamne alors la « chrématistique », la recherche de la richesse pour la richesse, car elle représente une menace pour l'ordre moral et social de la ville. C'est pourquoi les hommes les plus riches devaient mettre leur patrimoine partiellement au service de la communauté.

Ce qui doit intéresser le plus la classe dominante n'est pas la sauvegarde de son propre intérêt individuel dans la possession de biens matériels, mais la sauvegarde de sa position et du prestige social. Comme le dit Marcel Mauss : « Ce sont nos sociétés d'Occident qui ont, très récemment, fait de l'homme un "animal économique" » :

Dans les morales anciennes les plus épicuriennes, c'est le bien et le plaisir qu'on recherche, et non pas la matérielle utilité. Il a fallu la victoire du

---

un sujet d'économie politique. Ce n'est pas par hasard qu'elle a pour objet l'argent et non la maison, comme c'était le cas pour l'*Économique*. » (*op. cit.*, p. 342)

8. K. Marx, *Fondements de la critique de l'économie politique*, Éditions Anthropos, 1967, p. 449. Il précise : « La richesse n'apparaît comme fin en soi que chez les rares peuples marchands qui monopolisent le métier des transports et vivent dans les pores du monde antique, tels les Juifs dans la société médiévale. »

rationalisme et du mercantilisme pour que soient mises en vigueur, et élevées à la hauteur de principes, les notions de profit et d'individu.<sup>9</sup>

Les écrits d'« économique » entrent parmi les lieux privilégiés pour la codification de la vie *more nobilium*. On peut définir l'« économique » comme une forme d'*institutio nobilis*, comme une connaissance nécessaire pour tout gentilhomme et pour tout « père de famille ». Elle s'inscrit dans cette vaste production de traités sur les sujets les plus divers : les jeux, la vie à la campagne ou à la cour, l'éducation, la chasse, la politique etc., tous imprégnés du même esprit, tous adressés à ceux qui veulent se « distinguer » du « vulgaire ». C'est à travers ce phénomène d'élaboration culturelle et idéologique que la « noblesse » essaie de montrer et légitimer sa suprématie sur les autres groupes sociaux à une époque où elle voit sérieusement menacé son pouvoir par le processus de centralisation du pouvoir et par la montée d'autres « classes » sociales.

Les traités d'« économique » nous présentent en général le portrait d'une noblesse qui, ayant assuré la place à la cour de la plupart de ses membres, vit de ses « possessions », de sa richesse privée, de son patrimoine domestique, en fondant sur ces bases sa propre suprématie. Cette noblesse essaie de transférer le comportement « courtisan » à l'intérieur de la « maison ». Le style et l'art de vivre de la cour sont imités par tous les nobles et par tous ceux qui aspirent à la noblesse. Ainsi, la « cour », si d'une part elle se spécialise en devenant le lieu de complexes mécanismes du pouvoir, d'autre part se répand, en tant que modèle, exemple d'un « art de vivre », en pénétrant toute la société aristocratique. Chaque noble aspire en effet à avoir sa propre « cour » et organise sa vie sur le modèle de la vie du prince. Comme l'écrit Victor Tapié,

...la noblesse adoptait dans ses châteaux à la campagne ou dans ses palais à la ville un mode de vie seigneurial qui réfléchissait, à un autre niveau, le mode de vie de la Cour. Chaque domaine prenait les caractères d'un petit royaume : le seigneur édifiait de vastes demeures où vivre une grande partie de l'année, recevoir fastueusement à l'époque des chasses, jusqu'aux mois d'hiver qui le ramenaient à la capitale ou à la ville prochaine dans un palais.

Et encore :

...ces demeures seigneuriales, nettement baroques comme elles furent dans la France de Louis XIII ou dans l'Europe centrale de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, plus rationnelles et classiques dans la France de Mansart, expriment les unes et les autres la grandeur monarchique du propriétaire

---

9. M. Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Presses Universitaires de France, 1950-1989, p. 271.

foncier. On reconnaît ainsi dans le goût baroque l'expression d'une société terrienne et aristocratique.<sup>10</sup>

Ainsi, en donnant à chaque noble, ou aspirant à la noblesse, l'illusion d'être un « prince » qui agit à l'intérieur de sa maison, l'« économique » ne fait que légitimer le pouvoir même.

Les traités d'« économique », qui s'adressent donc généralement à un public composé de « nobles » et leur donnent les règles pour se comporter correctement au niveau économique, social et politique, montrent ainsi comment le modèle courtisan s'impose aux classes dominantes ou privilégiées. Nous portons ici notre attention sur l'Italie, qui à cette époque devient, avec ses nombreux traités consacrés au comportement, aux « manières », un modèle pour l'Europe. La société aristocratique italienne donne le ton à toutes les cours européennes. Par rapport aux grands États européens, en Italie le processus de centralisation du pouvoir se réalise autrement : ce pays est un mosaïque de petits États et compte donc plusieurs cours, et celles-ci deviennent les centres d'initiatives culturelles qui s'imposent à la bonne société.

L'importance croissante des « cours » et des princes se reflète de diverses façons dans les traités italiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais dès le XV<sup>e</sup> siècle l'œuvre célèbre de Leon Battista Alberti (1404-1472), les *Libri sulla famiglia*<sup>11</sup>, traité qui entre dans la tradition de l'« économique », met en évidence la formation d'un monde courtisan et de ses idéaux, qui s'opposent aux valeurs du monde bourgeois et marchand. D'origine noble, mais jamais reconnu totalement par sa *gens*, Alberti est considéré généralement comme le représentant typique de la bourgeoisie marchande et manufacturière qui dans la Florence du XV<sup>e</sup> siècle, « dans cette cité d'affaires importantes »<sup>12</sup>, où Alberti a vécu pendant quelque temps, connaît un remarquable développement. Elle constitue, avec la noblesse le groupe hégémonique du patriciat urbain.

Dans son traité, Alberti n'idéaliserait pas la cour et la vie courtisane, comme le fera plus tard Baldassar Castiglione dans son *Livre du Courtisan*, et comme le feront les traités d'« économique » aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Au contraire, son œuvre, montrant les aspects les plus critiqués de la vie courtisane, tels que la « simulation » ou la soumission,

---

10. V. Tapié, « Le baroque et la société de l'Europe moderne », in *Retorica e Barocco*, Atti del III Congresso Internazionale di Studi Umanistici, dir. Enrico Castelli, Fratelli Bocca, Roma, 1955, pp. 228-29.

11. *I Libri della famiglia*, éd. de Francesco Furlan, introduction et notes de Ruggiero Romano et Alberto Tenenti, Einaudi, 1994.

12. Baldassar Castiglione, *Le Livre du Courtisan*, présenté et traduit par A. Pons d'après la version de Gabriel Chappuis (1580), Éd. Gérard Lebovici, Paris, 1987, I, 29.

semble plutôt faire partie du vaste répertoire de discours contre la cour et les courtisans, qui connaissent une grande floraison vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. En demeurant fidèle aux idéaux de « liberté » de la bourgeoisie citadine et marchande, Alberti ne fait que montrer la prise de conscience, de la part de cette « classe », de l'affirmation d'un monde antagoniste, le monde des cours et des princes. Ainsi, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, lorsque le gouvernement de la maison devient un sujet de pensée fondamental, et que l'« économique » s'affirme comme genre autonome et comme mode d'expression de l'« idéologie » nobiliaire, l'œuvre de Leon Battista Alberti demeure, semble-t-il, presque inconnue<sup>14</sup>. Peut-être était-elle trop liée au monde de la bourgeoisie marchande pour être prise en considération par la noblesse terrienne soucieuse de se distinguer du monde des bourgeois.

En revanche, pour les traités d'« économique » des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui reflètent ce phénomène de reféodalisation, ce « retour à la terre » qui concerne de diverses façons toute l'Europe, la cour devient un modèle de vie. La société de cour représente, par rapport au modèle de l'« économique », une sorte de super-famille. Entre la famille et la cour il y a une correspondance : l'image du père de famille est l'archétype de celle du prince, et la famille dans son ensemble est une métaphore et un modèle de l'organisation sociale. Le père et le prince incarnent tous deux l'autorité. Le pouvoir domestique et le pouvoir politique semblent suivre les mêmes chemins et utiliser des moyens semblables pour leur affirmation.

La famille imite la cour en ce qui concerne la division des rôles, le comportement, les manières. De même que le célèbre traité de Castiglione, *Le Livre du Courtisan*, peut être considéré comme l'expression accomplie de la noblesse de cour au XVI<sup>e</sup> siècle, les traités d'« économique » peuvent être considérés comme l'expression d'une noblesse qui se structure en dehors de la cour. Le « père de famille » qui contrôle chaque aspect de la vie domestique synthétise d'une certaine façon le contrôle que la noblesse pouvait encore exercer sur les différents aspects de la vie économique, sociale et culturelle de l'époque.

Le thème central des traités d'« économique », qui connaissent donc une grande floraison aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles non seulement en Italie mais dans toute l'Europe, est l'administration et la conservation des biens matériels. La richesse comme fin en soi est généralement rejetée et

---

13. Voir, par exemple, Pietro Aretino, *Ragionamento delle corti*, 1538, Venise ou Le Tasse, *Il Malpiglio overo de la corte*, 1587.

14. L'œuvre sera publiée pour la première fois en 1843. Les trois premiers livres sont rédigés entre 1432 et 1434, le quatrième vers 1440.

l'argent méprisé. Dans la hiérarchie des objectifs de la noblesse nous trouvons aux premières places le « bien apparaître » et l'« honneur ». C'est à cette fin qu'il faut employer les biens, l'argent et le temps. Comme l'écrit Giovan Battista Assandri (né entre 1570 et 1575) dans son traité *Della economica, ovvero disciplina domestica* publié en 1616 : « Le riche ne gagne pas en honneur parce qu'il possède de l'argent, mais parce qu'il le dépense et le dispense avec largesse et magnificence. »<sup>15</sup>

Odoardo Baviera tient le même discours. Dans son traité intitulé *Vero metodo della cristiana politica ed economica*, il écrit :

Je n'ai pas dit qu'il faut acquérir et tout garder pour rester toujours pauvre et misérable, comme certains qui par cupidité boivent le vin trop vert, et vendent le bon, habitent des maisons qui ressemblent à des écuries, et louent les maisons de valeur, manquant ainsi de tout, tout en ayant la possibilité d'avoir toute chose.

Les biens servent « pour la commodité et pour l'ornement de ta famille »<sup>16</sup>.

Les « richesses naturelles » sont toujours préférées à l'argent, qui est richesse « artificielle ». Dans *Le père de famille* (1585), Le Tasse (1544-1595) explique ainsi la différence entre « biens naturels » et « biens artificiels » :

Les artificiels sont les meubles de la maison, et peut-être la maison elle-même, mais plus spécialement la monnaie, invention tout humaine et sans laquelle on pourrait exister, comme le prouvent les premiers âges du monde, pendant lesquels l'échange des denrées avait lieu sans l'entremise de l'argent. C'est aux lois des hommes qu'il dut son origine, et c'est d'elles qu'il reçut le nom de *numus*, qui ressemble beaucoup au mot grec *nomos*, qui signifie *la loi*. Cette institution, en faisant disparaître toutes les différences qui pouvaient se trouver entre les objets susceptibles d'échange, a rendu le commerce plus facile et même plus juste qu'il ne l'était dans les temps où il n'avait lieu que par voie d'échange. On pourra en outre appeler richesses artificielles tous les objets dans lesquels le talent de l'artisan est estimé et vendu plus cher que la matière elle-même. Les richesses naturelles sont celles que donne la nature : les uncs sont inanimées, telles que les champs, les vignes, les prés, les mines ;

---

15. G. B. Assandri, *Della economica, ovvero disciplina domestica*, Cremona, Belpiero, 1616, p. 269. [orig. : « l'onore non si dà al ricco perché possiede il danaro, ma perché liberamente e magnificamente lo spende e lo dispensa. »] Giovan Battista Assandri a écrit sur l'économie, la morale et l'histoire.

16. O. Baviera, *Vero metodo della cristiana politica ed economica*, s. n. t., p. 51. [orig. : « E io non t'ho detto che tu cerchi acquistare e che tu conservi, perché sempre sia bisognoso e misero, come sono alcuni, che per cupidità propria beono il vino acerbo, perché vendano il buono, e dimorano in certe case che paiono mulattieri, perché pigionino gli alberghi di pregio, mancando del tutto, potendo aver ogni cosa ». Les biens servent « per la commodità e per l'adornamento della famiglia tua. »]

les autres sont animées, telles que les bêtes à laine et à cornes, et autres animaux qui forment un des revenus les plus précieux du père de famille.<sup>17</sup>

À propos de cette « invention tout humaine », dont parle Le Tasse, Alessandro Piccolomini (1508-1578) écrit dans son livre *Della istituzione morale* (1569) :

Ainsi doncques nasquit au monde l'industrie de battre monnoye, et amasser deniers pour la seule augmentation des deniers mesmes, et est cest art entré en telle estime et credit, qu'il semble que les richesses consistent seulement en telle acquisition : chose à la vérité hors de toute raison. Par ce que les deniers n'appartenans d'eux mesmes à l'usage de nostre vie, sinon d'autant qu'ils sont permutez aux choses necessaires, à l'occasion desquelles ils ont esté trouvez, il est raisonnable que les richesses consistent en l'abondance des substances necessaires à la vie, et commodité de l'homme : et non en la multitude de beaucoup de deniers.<sup>18</sup>

---

17. Le Tasse, *Le père de famille*, in *Dialogues*, traduit par J. V. Periès, C. L. F. Panckoucke, Paris, 1825, pp. 181-82. [orig. : « Artificiali sono i mobili della casa e forse la casa stessa e i danari, i quali per istituzion degli uomini sono stati ritrovati, potendosi viver senza, come si viveva negli antichissimi secoli ne' quali la permutazion delle cose si faceva senza il danaro. Fu poi trovato il danaro per legge degli uomini : onde *numus* fu detto, quasi *nomos*, ch'in lingua greca significa "legge" ; il qual, commodamente agguagliando tutte le disuguaglianze delle cose cambiate, ha renduto il commercio facile e anco più giusto che non era ne' tempi che s'usava solo la permutazione. Artificiali ricchezze potranno esser chiamate ancora tutte quelle cose nelle quali più tosto l'artificio del maestro che la materia è venduta o estimata. Naturali son poi le cose dalla natura prodotte, delle quali alcune sono inanimate, come son le possessioni, le vigne e i prati e metalli ; altre sono animate, come le greggi e gli armenti : dalle quali cose tutte il buon padre di famiglia suol raccorre entrata. » (*Il Padre di Famiglia*, in *Dialoghi*, Mursia, 1991, p. 144).

18. A. Piccolomini, *L'Institution morale du Seigneur Alexandre Piccolomini*, mise en françois par Pierre de Larrivey Champenois, Paris, Abel l'Angelier, 1581, livre XII, chap. 5, pp. 477-78. [orig. : « Così adunque [...] nacque nel mondo l'industria del far denari, per solo accrescimento de' denari stessi, e tale estimatione, e credito quest'arte ha preso, che par, che le ricchezze consistano solamente in cotale acquisto : cosa in vero fuor d'ogni ragione. Conciosia che, non appartenendo i denari per se stessi all'utile della vita nostra, se non quanto si permutano nelle cose necessarie ; alqual fine furono ritrovati : ragionevole cosa è che le ricchezze consistano nell'abbondanza delle sostanze, per il vitto, e comodo dell'homme necessarie, e non nella copia d'assai danari. », *Della istituzione morale*, Venetia, 1569, livre III, chap. « Dell'industria, over facultà di saper procacciar denari, e di quante sorte si trovi cotale industria », p. 553]. Piccolomini a été membre de l'Accademia degli Intronati ; il a enseigné la philosophie à Padoue. Il a écrit un traité, *La Raffaella, dialogo della bella creanza delle donne* (1539) (trad. fr. : *La Raphaëlle*, éd. et traduction par Mireille Blanc-Sanchez, Ellug, Grenoble, 2000), et quelques comédies.

Dans l'« économique », l'argent et les produits marchands concernent des pratiques interdites au noble père de famille, sous peine de déshonneur.

La richesse naturelle par excellence est la propriété terrienne. C'est pourquoi le modèle fourni par l'« économique » est la maison qui vit de la production agricole, la noblesse qui domine dans les campagnes. Il existe quantité d'ouvrages se présentant comme de véritables traités d'agriculture, avec tous les conseils pratiques, écrits pour la plupart par les propriétaires fonciers eux-mêmes<sup>19</sup>.

Giacomo Lanteri (mort vers 1560) dans son œuvre *Della Economica* (1560) décrit ainsi la noblesse :

Les conditions des nobles (en laissant de côté celle des princes) sont au nombre de quatre. À la première, plus considérable que les autres, appartiennent ceux qui, étant nobles de sang, possèdent des états à eux, tels que comtés, baronnies mineures, châteaux et villages. Ceux qui sont nobles sans état, mais soit par leur vertu, soit par succession, selon les mérites de leurs parents, possèdent des titres honorables, tels que ceux de comtes, chevaliers, docteurs, *condottieri* et colonels, ou capitaines, appartiennent à la deuxième. À la troisième appartiennent ceux qui, nés nobles, ne possèdent que leurs propres facultés et leur civilité privée. À la dernière catégorie appartiennent ceux qui, nés de parents roturiers, exercent le commerce, ou d'autres activités non mécaniques, pour le gain.<sup>20</sup>

Plus loin il écrit :

Il y a plusieurs moyens auxquels les nobles, compris dans ces quatre conditions, peuvent avoir recours pour satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles [...] Les moyens principaux sont donc les suivants : l'agriculture, les armes, les lettres et le commerce.<sup>21</sup>

19. O. Brunner dans son œuvre donne à ce propos une riche bibliographie. L'ouvrage de Hohberg, déjà cité, est surtout un traité d'agriculture.

20. G. Lanteri, *Della economica*, Venezia, Valgrisi, 1560, pp. 13-14 [orig. : « Le condizioni de gli huomini nobili (lasciando quella dei Prencipi) sono quattro, senza più. Nella prima, e più dell'altre riguardevole, sono coloro annoverati ; i quali prima sendo nobili di sangue, posseggono poi stati privati, come sono Contati, Baronie minori, Castelli e Villaggi. Coloro che sono nobili senza stato, ma o per merito di propria virtù, o per successione, ne i meriti de' parenti loro posseggono titolo honorato, come di Conti, Cavalieri, Dottori, Condottieri di genti d'arme, e colonelli, o capitani di grado, nella seconda sono compresi. Sono poscia quei della terza, coloro, che nati nobilmente altro che le facultà loro, e la privata civiltà non posseggono. Et quelli dell'ultima schiera coloro saranno, che nati ancora da parenti ignobili, essercitano la mercantia, o altro essercitio non mechanico, per cagione di guadagno. »] Lanteri fut un célèbre mathématicien et s'occupait aussi de fortifications militaires.

21. G. Lanteri, *Della economica*, op. cit., pp. 59-60 [orig. : « Sono molti i mezzi, co i quali gli huomini nobili, in ciascuna delle quattro nostre premesse condizioni

La *mercantia*, l'attività marchanda, n'est pas rejetée, mais elle occupe la dernière place. Toutefois, pour Giacomo Lanteri, ce ne sont pas tous les marchands qui peuvent être des « gentilshommes », mais seulement ceux qui

exercent leur commerce à travers les autres, c'est-à-dire les ouvriers et les employés. Ou bien, s'ils l'exercent eux mêmes, ils ne doivent pas faire des travaux manuels et rester, comme des esclaves, toute la journée dans la boutique. Parce qu'en restant perpétuellement attachés à leurs commerces, ils ne peuvent rendre d'autre service à leur patrie que de l'enrichir par leur activité, ce que font aussi les artisans.<sup>22</sup>

Le travail manuel reste absolument incompatible avec la condition nobiliaire, alors que l'utilité de l'activité marchande peut être admise, surtout de la *grande mercatura*, comme l'écrit Le Tasse :

C'est cet art, en effet, auquel de nos jours on donne proprement le nom de *commerce*, lequel se divise en un grand nombre de branches. Mais ce nom doit appartenir plus spécialement à celle qui a pour objet de prendre le superflu là où il se trouve pour le porter où il manque, et qui rapporte en échange les objets dont son propre pays est privé. C'est ce genre de commerce dont parle Cicéron dans ses *Offices*, quand il dit que, peu considérable, il n'offre rien d'honorable, tandis qu'il ne peut qu'honorer lorsqu'il présente une grande extension [...] Mais autant est légitime le négoce qui porte les marchandises où elles manquent, et qui a pour but l'utilité commune, autant est infâme celui qui achète les productions d'un pays pour les y revendre lorsqu'il peut le faire avec avantage.<sup>23</sup>

Mais l'activité principale reste l'agriculture. Le père de famille peut faire du commerce pour placer l'excédent de la production de la terre et

compresi, possono cavar' utile pel bisogno di se stessi e delle famiglie loro. [...] I capi dunque ch'io vi dico sono questi, agricoltura, armi, lettere, e mercantia. »]

22. G. Lanteri, *Della economica*, op. cit., p. 94 [orig. : « o pel mezo altrui, cioè di fattori, e agenti, fanno le lor mercantie, overo facendole per se stessi, non si occupano in esse manualmente, e non stanno come schiavi venduti, tutto 'l giorno in una bottega legati ; percioche questi convenendo a i negotij loro starsi di continuo intenti, non possono far beneficio alcun altro alla patria loro, che di renderla comoda con lo essercitio che fanno ; la qual cosa à i mecanici è commune ancora. »]

23. Le Tasse, *Le père de famille*, pp.197-99 [orig. : « La qual arte quella è che mercantia oggi si chiama comunemente, la quale è di molte sorti ; ma giustissima è quella la quale, prendendo le cose soverchie di là ove soverchiano, le porta ove n'è difetto, e in quella vece ici altre ne porta delle quali v'è carestia : e di questa ragionando, disse negli *Uffici* M. Tullio che la mercanzia, s'era piccola, era sordida, ma se grande, non era molto da vituperare. [...] Ma sí come giusta è quella mercantia la qual porta le cose ove mancano e ne trae utilità, così assai ingiusta è quella la qual, comprando le cose native d'un paese, le rivende nel medesimo luogo, aspettando l'opportunità del tempo con molto vantaggio. », *Il Padre di famiglia*, op. cit., p. 151-52]

pour se procurer ce que la famille ne produit pas. Cependant, le père de famille « ne doit s'occuper de toutes ces connaissances que comme père de famille et non comme marchand »<sup>24</sup>, son but n'étant pas l'accroissement des biens, mais le gouvernement de la maison.

L'agriculture est la seule activité qui puisse donner à l'homme ce dont il a besoin. Le Tasse écrit :

L'acquisition peut être naturelle ou artificielle. J'appelle naturelle l'acquisition des choses que la nature a produites pour le service de l'homme, et comme il n'y a rien de plus naturel que la nourriture donnée par la mère à ses enfants, l'acquisition la plus naturelle paraît devoir être celle que l'on tire des fruits de la terre, puisque la terre est la mère commune de tous les humains.<sup>25</sup>

L'éthique nobiliaire exclut tout rapport avec le travail manuel dont la survie peut dépendre. Le seul travail digne d'un gentilhomme est le travail de la terre, parce que c'est le seul travail qui garantisse la liberté et l'indépendance, tandis que dans les autres activités, comme l'artisanat et le commerce, la survie de l'individu relève d'autrui, du caprice de la clientèle et du marché.

En établissant une relation essentielle entre la culture et l'agriculture, Xénophon soutenait que l'agriculture enseigne le courage et l'art de commander, et que le « sage agriculteur, qui fait son métier avec intelligence et avec joie et est un gentilhomme », est l'incarnation de la *kalokagathia*<sup>26</sup>, qui est pour Xénophon « toujours quelque chose de rare dans le monde, la fine fleur de la formation et de la culture humaine, qu'on ne retrouve dans son plein épanouissement que dans les produits les plus nobles d'une race »<sup>27</sup>. Dans son *Économique*, Xénophon fait donc l'éloge de l'agriculture en ces termes :

24. Le Tasse, *Le père de famille*, p. 200 [orig. : « Dee nondimeno trattare il padre di famiglia quest'arti come padre di famiglia e non come mercante. », *Il Padre di famiglia*, op. cit., p. 152]

25. Le Tasse, *Le père de famille*, pp. 195-96 [orig. : « La facoltà dell'acquisto può essere naturale e non naturale : naturale chiamo quella ch'acquista il vitto da quelle cose che dalla natura sono state prodotte per servizio dell'uomo ; e perciò che niuna cosa è più naturale che 'l nutrimento che la madre porge al figliuolo, pare oltre tuttii gli altri acquisti naturale quello che si trae da' frutti della terra, conciosia cosa che la terra è madre naturale di ciascuno. », *Il Padre di famiglia*, op. cit., p. 150]

26. W. Jaeger, *Paideia. La formazione dell'uomo greco*, La Nuova Italia, 1943, III, p. 302 [Comme l'édition française, *Paideia. La formation de l'homme grec*, traduit par André et Simonne Devyver, Gallimard, Paris, 1964, ne contient que les deux premières parties de cet ouvrage, nous traduisons de l'édition italienne la citation tirée de la troisième partie].

27. W. Jaeger, *Paideia. La formazione dell'uomo greco*, op. cit., III, p. 278.

...cette occupation est à la fois une source d'agrément, un moyen d'accroître sa maison, un moyen d'entraîner son corps à tout ce qu'il sied qu'un homme libre soit capable de faire.<sup>28</sup>

Il précise :

...il m'apparaît surprenant qu'un homme libre puisse posséder un bien plus plaisant, avoir trouvé une occupation plus plaisante et plus avantageuse pour le faire vivre.<sup>29</sup>

En affichant du mépris pour tous les autres métiers, Socrate parle ainsi à Critobule :

C'est bien parlé, Critobule, dit-il ; car les métiers que l'on appelle d'artisans sont décriés et il est certes bien naturel qu'on les tienne en grand mépris dans les cités. Ils ruinent le corps des ouvriers qui les exercent et de ceux qui les dirigent en les contraignant à une vie casanière assis dans l'ombre de leur atelier, parfois même à passer toute la journée auprès du feu. Les corps étant ainsi amollis, les âmes aussi deviennent bien plus lâches. Surtout, ces métiers dits d'artisans ne leur laissent aucun loisir pour s'occuper aussi de leurs amis et de la cité ; si bien que ces gens-là passent pour de piètres relations pour leurs amis et de piètres défenseurs de leurs patries. Aussi dans quelques cités, notamment dans celles qui passent pour guerrières, on va jusqu'à défendre à tous les citoyens de pratiquer les métiers d'artisans.<sup>30</sup>

Cicéron ne dira pas autre chose dans le *De Officiis*, où il décrit les métiers manuels comme sordides, et fait l'éloge de l'agriculture comme la chose la plus digne d'un homme libre :

Indignes d'un homme libre et vils sont en outre les gains de tous les salariés dont c'est la peine et non pas l'habileté que l'on paie : dans ces gains en effet le salaire est lui-même le gage de la servitude. Vils sont encore à considérer ceux qui achètent aux marchands pour vendre aussitôt : ils ne gagneraient rien, en effet, s'ils ne trompaient beaucoup, et en vérité rien n'est plus honteux que la fraude. Tous les artisans s'adonnent à un vil métier, l'atelier ne peut rien comporter de bien né et les moins acceptables sont les métiers qui sont au service des plaisirs [...] En revanche, pour les métiers qui supposent plus de prudence ou dont on attend un service important, comme la médecine, l'architecture, l'enseignement de nobles connaissances, ces métiers – pour ceux au rang de qui ils conviennent – sont de beaux métiers. Le commerce, s'il est réduit, est à considérer comme vil, mais s'il est étendu et abondant, important de partout beaucoup de choses, approvisionnant sans fraude beaucoup de gens, il n'est pas à blâmer absolument [...] Mais de toutes les entreprises dont on retire quelque bénéfice, rien n'est meilleur que

---

28. Xénophon, *Économique*, texte établi et traduit par Pierre Chantraine, Les Belles Lettres, Paris, 1949, V, 1.

29. Xénophon, *Économique*, éd. cit., V, 11.

30. Xénophon, *Économique*, éd. cit., IV, 2-3.

l'agriculture, rien n'est plus productif, rien n'est plus agréable, rien n'est plus digne d'un homme et d'un homme libre.<sup>31</sup>

La vie de *banauosos*, la vie de l'artisan ou du marchand, est méprisée parce qu'elle manque de toute forme de liberté, et l'on est soumis à la nécessité.

Le monde nobiliaire s'oppose donc au monde productif-marchand, comme l'explique Giovan Battista Nicolucci (1530-1575) dans *Il Principe*,

parce que les gentilshommes visent principalement à l'honneur, alors que les plébéiens visent au profit. De même que ceux-ci s'occupent peu d'honneurs, lorsque, pour les garder, il faut dépenser sans gain apparent, de même les gentilshommes ne sont contents d'augmenter leurs revenus que dans la mesure où ils sont utiles à maintenir leur grandeur.<sup>32</sup>

Le comportement nobiliaire est caractérisé par la générosité, la libéralité, par lesquelles on affirme son image sociale. Utiliser les biens sans leur donner beaucoup d'importance, pour la construction d'un certain style de vie, c'est la libéralité. Mais en même temps il faut faire preuve de mesure et de prudence, faute de quoi beaucoup de nobles tombent dans la misère. La modestie, l'économie, la prudence, et parfois la frugalité dans la vie quotidienne « intérieure » à la maison donnent la possibilité de briller dans la vie « publique » où il faut dépenser et « paraître ».

Ce que l'« économique » propose comme modèle universel est le *modus vivendi* d'un groupe bien déterminé, c'est le style de vie nobiliaire qui doit représenter une *summa* de perfection et de vertu, à montrer à tout père de famille. Mais les traités d'« économique » ne sont pas exempts d'une certaine ambiguïté, car derrière la défense sincère des valeurs nobiliaires et le mépris pour l'activité marchande et pour le monde bourgeois se cachent souvent des comportements qui ne conviennent nullement à la noblesse. L'« économique » nous présente ainsi le modèle d'une noblesse qui ne correspond pas tout à fait à la réalité où, pour maintenir le pouvoir, l'on utilisait des moyens assez efficaces tels que les activités spéculatives et financières, l'intensification de l'exploitation des paysans, la reconstitution des pouvoirs féodaux dans les campagnes.

Mais si le modèle proposé par l'« économique » est accessible ou non, s'il correspond ou non à la réalité, s'il ne peut qu'avec difficulté se traduire dans la pratique, cela ne change rien à sa validité idéale. La noblesse qui

---

31. Cicéron, *Les devoirs*, Les Belles Lettres, Paris, 1984, I, 150-51.

32. Giovan Battista Nicolucci, dit « il Pigna », *Il Principe*, Venezia, Sansovino, 1561, p. 36 [orig. : « perciocché i gentiluomini tendono principalmente all'onore, e i popolari al profitto, e come questi si curano poco degli onori ogni volta che a mantenerli si spenda senza evidente guadagno, così quelli non si contentano d'avanzare le loro entrate se non in quanto sono loro profittevoli a conservar la loro grandezza. »]

s'en dégage devient un modèle anthropologique, un idéal éthique, avec ses catégories fondamentales de la vertu, de l'honneur, de la prudence, de la sagesse. L'« économique » donne des indications précises sur la représentation quotidienne de la noblesse. Elle explique quand et comment se marier, de quelle façon utiliser les richesses, quelle éducation et quelle culture donner à ses enfants, comment construire la maison, comment la meubler et la décorer, comment y recevoir les invités afin qu'ils en retirent une bonne impression ; comment se comporter avec les serfs, les paysans et les amis.

Dans la « maison » aristocratique, il y a un grand nombre de personnages avec des charges et des rôles différents, tous marqués par l'apparence, la représentation, l'ostentation. Étant donné que le paraître est plus important que l'être, il faut monter le « théâtre » avec beaucoup de soin, et généralement chacun doit jouer le rôle qui lui a été destiné par la naissance et éviter de se mélanger avec ceux qui n'appartiennent pas à son groupe.

De même qu'une comédie ou autre représentation [...], si elle est jouée selon les règles par les comédiens, plaît beaucoup et déplaît si elle est jouée avec peu d'adresse et d'une manière désordonnée, de même le père de famille, s'il gouverne bien sa maison, est toujours loué de l'extérieur, et en tire profit et avantage ; dans le cas contraire, il ne reçoit que blâme, désavantage et gêne.<sup>33</sup>

L'exaltation de l'état nobiliaire s'accompagne toujours de mépris envers ceux qui ne participent pas de cette noblesse : paysans, roturiers, serfs. Assandri, par exemple, écrit :

---

33. G. Lanteri, *Della economica*, op. cit., p. 107 [orig. : « Che sì come una Comedia, o altra cosa simile [...], la quale da gli Istrioni sia bene e regolatamente rappresentata, reca altrui diletto grandissimo, e pel contrario dispiacere se poco argutamente, e con disordine sia recitata ; Così similmente il padre di famiglia ancora, procurando nella casa sua il buon governo, dalla parte di fuori viene per ciò lodato sempre, e per ciò dentro utile, e comodo consegua ; Là ove dal contrario altro che biasimo, danno, e incomodo non gli può venire. »] Le Tasse aussi utilise la métaphore du théâtre : « [...] si ce que dit Socrate à Aristote, dans le banquet de Platon, est fondé, que l'art de composer des tragédies et des comédies est le même pour l'auteur, quoique ce soient deux compositions d'un genre différent, pour ne pas dire contraire ; il faut en conclure qu'un habile économiste doit savoir aussi bien gouverner la maison d'un prince que celle d'un particulier. » (*Le père de famille*, op. cit., pp. 211-12) [orig. : « se vero è quel che nel Convito di Platone da Socrate ad Aristofane è provato, ch'ad un medesimo artefice appartenga il comporre la comedia e la tragedia, se ben la comedia e la tragedia sono non sol diverse di spezie ma quasi contrarie, vero dee esser in conseguenza ch'il buono economico non meno sappia governar la famiglia d'un principe che la privata. » (*Il padre di famiglia*, op. cit., p. 157)]

Les nobles apprennent les arts libéraux, dont l'apprentissage les rend beaux en esprit, et fait disparaître leur étonnement, provoqué par l'ignorance, devant les choses qu'ils voient ou écoutent ; alors que les plébéiens qui exercent des activités viles, demeurent dans leur grossièreté naturelle, bêtes et insensés. Les nobles, en conversant avec leurs égaux, deviennent gracieux et polis, alors que les plébéiens, s'ils vivent en solitude, deviennent sauvages, et, s'ils conversent entre eux, n'apprennent que leurs manières inconvenantes et aucunement polies. De même que les nobles, stimulés par la renommée de leurs ancêtres, brillent dans leur imitation, de même les plébéiens de par leur bassesse et celles de leurs ancêtres sont aussi pusillanimes.<sup>34</sup>

Ce n'est que par la fréquentation de son propre monde que le noble peut apprendre les habitudes, les gestes, les manières et le langage grâce auxquels la « noblesse » pourra apparaître comme « naturalité », de sorte que ce qui est le fruit d'une longue étude semble une qualité naturelle, un fait « de sang ».

*CRLMC-Clermont II*

Maria Teresa RICCI

---

34. G. B. Assandri, *op. cit.*, p. 67 [orig. : « I nobili imparano le arti liberali, lo studio delle quali oltre il farli belli d'animo, fa cessare in loro quel meravigliarsi delle cose che veggono o sentono, cagionato dall'ignoranza, e i plebei occupati in vili essercitii, rimangono in quella natural grossezza stupidi, e insensati ; i nobili conversando con gli altri suoi pari divengono gratiosi e affabili, e i plebei se vivono solitarii riescono selvatici, e se conversano infra di loro niente altro apprendono che le loro maniere sconce e di mala creanza ; i nobili dalla chiarezza dei suoi maggiori eccitati alla loro imitatione riescono magnanimi, e i plebei per la bassezza propria, e degli antenati sono altrettanto pusillanimi. »]